

Le petit CHAPUSAIS



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BOURCEFRANC - LE CHAPUS

AVRIL / MAI / JUIN 2021 - N°74



Bruno Comerais

Les 16, 17 et 18 mai 2021
au Moulin de la Plataine :

SEMAINE DU PAIN

> page 10



| BIENVENUE |

Chères Bourcefrançaises,
Chers Bourcefrançais,

Voici déjà un an que nous vivons avec le virus de la Covid 19 et que nous nous adaptons au gré des mesures mises en place par le Gouvernement.

La vaccination a démarré le 21 janvier dernier, pour le bassin de Marennes, avec quelques difficultés faute de doses suffisantes. Le service du CCAS a adressé un courrier à chaque Bourcefrançais, de 75 ans et plus, afin de l'informer des modalités d'inscription pour se faire vacciner. Les résidents volontaires, de la maison de retraite « Le Louvois », ont quant à eux reçu leurs deux injections.

La saison estivale approche, avec l'arrivée du printemps, mais l'organisation d'événements est toujours incertaine.

Plusieurs inaugurations, programmées en 2020, n'ont toujours pas eu lieu : le minibus communal, la place du marché, la plantation d'un arbre pour le climat à chaque naissance. Les élus et moi-même espérons pouvoir honorer ces événements prochainement.

Dans la zone du Riveau, vous avez pu remarquer l'implantation d'un futur restaurant asiatique « Panda King » ; il est également prévu que le précédent emplacement de Bioriginelle accueille, dans quelques semaines, une enseigne d'optique. En centre-ville, une boutique de bijoux et d'accessoires divers « Tu es belle » ouvrira courant juin, dans l'ancien local d'une agence immobilière. Nous vous en parlerons plus en détail dans une prochaine édition.

Actuellement, le budget 2021 est en cours d'élaboration en vue de son approbation par le Conseil Municipal. Il vous sera présenté dans l'édition de juillet de votre journal « Le P'tit Chapusais ». De nombreux projets sont à l'étude afin de continuer à faire évoluer votre cadre de vie pour votre bien-être.

Un groupe de travail continue également à œuvrer sur un dossier qui nous tient à cœur : la recherche d'un médecin généraliste libéral. Il s'agit d'un projet important et qui demande de la réflexion afin de pouvoir proposer un cadre professionnel attractif à son installation dans une petite commune comme la nôtre.

Enfin, suite à un appel public à la concurrence pour un marché réservé d'entretien annuel des espaces publics et de certains biens de la commune, une structure a été retenue : les brigades vertes (AI 17). Depuis le 1er mars, elles interviennent sur des secteurs définis à raison de quatre jours par semaine jusqu'à la fin de l'année.

Je vous souhaite une bonne lecture. Continuez à prendre soin de vous.

Bien à vous.

Guy Proteau
Maire de Bourcefranc - Le Chapus



ACTUALITÉ

Nouvelle affectation pour la cantine..	3
Recherche médecin généraliste	3
Concours photo	3
Bilan d'économie d'énergie	4
Défibrillateurs sur la commune	4
Une centenaire au Louvois	4
Déclaration de travaux	4
Cadeaux à nos aînés	5
Un menu de chefs à domicile	5
Légion d'honneur	5
Journée défense et citoyenneté	5
État civil	5
Nouvelle serre piscicole.....	5

ÉCONOMIE & ENVIRONNEMENT

Opération de dévasage du port	7
Facebook dédié aux commerces.....	7
Gervais informatique	7
Grippe aviaire.....	7

CULTURE & LOISIRS

Studio d'enregistrement	8
Bourcefranc Sport Détente.....	8
M.A.M.B.O	9
Courir à Bourcefranc-Le Chapus	9
Anim'BCF fête ses 10 ans.....	9
Au plaisir de lire	9
Tous en scène	10
Fort Louvois.	10
Le moulin de la Plataine.....	10
Salle de danse.....	10

EXPRESSION LIBRE

.....	11
-------	----

NUMÉROS UTILES

.....	11
-------	----

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

.....	12
-------	----

Le petit CHAPUSAIS

Responsable de la publication : **Guy Proteau**

Rédactrice : **Armelle Rodhes**

Equipe de rédaction : **Sabrina Huet, Jean-Marie Berbudeau, Adeline Monbeig, Philippe Biard, Patricia Paris, Jean-Albert Gaborit, Raymond Hérisson, A. Jeanine Brousseau, Pascale Brau, Michaël Guibert, André Giraudeau.**

Crédits photos :

Service Communication, G. Raybaud

Exemplaires : **2200**

Mise en page et impression :

Marennes Impression : 05 46 76 75 16

TRAVAUX

NOUVELLE AFFECTATION POUR L'ANCIEN BÂTIMENT DE LA CANTINE

Les travaux de rénovation de ce bâtiment situé en face de l'école maternelle, débutés en janvier 2020, ont été interrompus durant plusieurs mois par la crise sanitaire.

Ce projet a été mené afin de réhabiliter le lieu pour y accueillir les services du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficultés), le service de garderie et la bibliothèque scolaire, dans le but d'améliorer l'accueil des élèves et des intervenants.

Les travaux maintenant terminés, nos petits bambins ont recommencé à entrer, rue de la Plaine ; de bonne augure pour la reprise de février avec la pluie. En effet, ils ont pu attendre leur professeur à l'abri, sous le nouveau préau situé au niveau du portail.

Les commandes du matériel pour l'aménagement des différentes salles sont faites, il ne reste plus qu'à attendre la livraison et l'installation... pour que les futurs usagers puissent profiter de ces nouveaux locaux.

Le montant total du projet s'élève à 655 000 € TTC, subventionné par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et le Département, avec un reste à charge pour la commune de 406 000 €.



SANTÉ

RECHERCHE MÉDECIN(S) GÉNÉRALISTE(S) LIBÉRAL(AUX)

Notre belle commune de Bourcefranc-Le Chapus, en Charente-Maritime, recherche un ou deux médecins pour compléter l'offre médicale existante qui se compose actuellement de : deux médecins généralistes libéraux, un masseur-kinésithérapeute, un ostéopathe, deux cabinets d'infirmiers, une pharmacie, une maison de retraite privée (14 lits) et un EHPAD (60 lits), un ambulancier, un service de taxis.

Berceau de l'ostréiculture et premier port ostréicole de Charente-Maritime, Bourcefranc-Le Chapus est située au pied du pont de l'île d'Oléron, à 35 km de Royan, 28 km de Rochefort, 60 km de La Rochelle.

Notre commune, de 3500 habitants, offre de nombreux avantages : école maternelle et élémentaire (9 classes), collège à 3 km, Lycée de la Mer et du Littoral (700 élèves). Une maison d'assistantes maternelles (4 assistantes) et 13 assistantes maternelles agréées indépendantes.

Elle présente un tissu artisanal et commercial important. Une vie associative très dynamique (60 associations).

La municipalité est très attentive au bien-être de ses habitants. Elle s'impliquera complètement pour favoriser cette installation. Elle est prête à offrir un soutien logistique et des avantages aux futurs candidats : aménagement de cabinet, logement, etc.

Contactez-nous rapidement, vous serez très bien reçu(s).

Liens utiles :

www.facebook.com/Bourcefranclechapus/
www.bourcefranc-le-chapus.fr/

Contacts :

maire@bourcefranc-le-chapus.fr
05 46 85 02 02

Guy PROTEAU : 06 11 71 20 06

Noële FILLAUD : dgs@bourcefranc-le-chapus.fr

PHOTOGRAPHIE

CONCOURS PHOTOS

La municipalité et l'association « Rendez-vous des Artistes » organisent un nouveau concours photographique sur le thème « Les richesses naturelles et humaines du littoral vers le large : les métiers de la mer, les activités nautiques, la nature ».

Ce concours est ouvert à tous et se déroule du 15 mars au 30 juin 2021.

Une exposition des œuvres aura lieu du 14 au 17 juillet à la salle « Le Sémaphore ». La remise des prix se fera le dimanche 18 juillet 2021, à 11 h au port du Chapus, à l'occasion de la manifestation « La journée du littoral et de la mer ».



Le règlement est disponible :

- sur le site internet de la commune : www.bourcefranc-le-chapus
- à la Mairie
- sur simple demande au président de l'association « Rendez-vous des Artistes » : Jack Durvicaq
06 88 75 86 84 – durvicaq1@gmail.com

A vos appareils !

ÉNERGIE

BILAN D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La commune, avec la collaboration du technicien de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron en charge du « Conseil en Energie Partagé », travaille depuis octobre 2018 sur le plan de rénovation de l'éclairage public et sur la consommation énergétique globale de la collectivité.

En 2019, un premier éclairage LED a été installé devant la salle « Le Sémaphore », comprenant deux luminaires sur batterie solaire. Depuis, le centre-ville, la rue des Marais, la rue de Chatain jusqu'à la Sainceaudière et le port ont été équipés de lampadaires LED.

L'ensemble des luminaires intérieurs du centre de secours, du centre technique municipal, au stade, à la salle « Hector Barthélémy Patoizeau », à la salle « L'Estran » et dans d'autres bâtiments a été changé. Cela représente 172 points lumineux rénovés.

Courant janvier 2021, l'isolation des combles a été remplacée par de la ouate de cellulose soufflée à l'école maternelle, la bibliothèque et dans les logements communaux de la rue Léon Oriou. D'autres améliorations ont été réalisées comme le remplacement d'une première partie des menuiseries de l'école maternelle ou la modernisation des systèmes de chauffage.

Cette dynamique va continuer sur les années à venir. L'ensemble de ces rénovations permet non seulement de réduire les coûts financiers de façon conséquente liés à la consommation mais également ceux liés à la maintenance.

ADMINISTRATIF

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Vous souhaitez effectuer des travaux sur votre habitation, ne nécessitant pas de permis de construire, pour cela il est nécessaire d'effectuer une déclaration préalable.

Elle est obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

Cette déclaration permet, à la mairie, de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

PRÉVENTION

QUATRE DÉFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE



La commune dispose de quatre défibrillateurs : trois fixes et un mobile.

Le premier, existant depuis plusieurs années, est situé à l'intérieur de la salle Omnisports « Hector Barthélémy Patoizeau ». Acheté par le lycée, son entretien est à la charge de la commune.

Les trois derniers ont été installés fin 2020, respectivement, à l'extérieur de la salle « L'Estran » et « Le Sémaphore ». Le dernier, mobile, est affecté au stade de foot. Durant la période estivale, en l'absence d'entraînement, il sera attribué à la Police Municipale.

ANNIVERSAIRE

UNE NOUVELLE CENTENAIRE AU LOUVOIS



Mercredi 22 décembre, c'est en comité restreint (du fait des contraintes liées à la crise sanitaire) que les 100 ans de Madame Lucienne Woh ont été fêtés.

Seuls son fils et sa belle-fille étaient présents. Enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants avaient tous envoyé une petite carte.

Madame Woh est née le 22 décembre 1920 à Paris. Elle s'est mariée en 1948 et a eu quatre enfants. Elle fut couturière dans la mode enfantine puis mère au foyer. Madame Woh a apprécié ce moment festif en son honneur.

- Extension : surélévation, véranda, pièce supplémentaire...
- Portes/fenêtres/toiture
- Transformation d'un garage en pièce d'habitation
- Ravalement de façade
- Construction nouvelle (abri de jardin, garage...)
- Piscine
- Installation d'une caravane dans votre jardin
- Clôture (mur, haie...)
- Changement de destination d'une construction

NOS AINÉS

CHOCOLATS ET HÛÎTRES OFFERTS POUR LES RÉSIDENTS DES MAISONS DE RETRAITE

En cette période difficile, la municipalité pense à ses aînés.

Au mois de décembre, des élus ont rendu visite aux pensionnaires des maisons de retraite « La Roseraie » et « Le Louvois » pour leur offrir des chocolats et leur souhaiter de bonnes fêtes.

Pour Noël, les résidents de la maison de retraite « La Roseraie » ont pu déguster des huîtres offertes par un ostréiculteur de la commune M. Ludovic Albert et ouvertes par M. le maire et son conseiller délégué, Raymond Hérisson. Le 1^{er} janvier 2021, la municipalité de Bourcefranc-Le Chapus a offert des huîtres aux résidents de l'EHPAD « Le Louvois » pour le premier repas de cette nouvelle année. Une équipe composée d'adjoints, de conseillers municipaux mais aussi de bénévoles s'est rendue sur place pour les ouvrir.

Ces actions sont dans la continuité de la volonté municipale d'entretenir des liens privilégiés avec la direction des établissements, mais aussi avec l'ensemble du personnel, sans oublier les résidents.



Le Louvois



La Roseraie

CUISINE

UN MENU DE CHEFS À DOMICILE !

A l'occasion de la Saint-Sylvestre, les restaurants n'étant pas ouverts et le comité des Fêtes ne pouvant pas organiser son traditionnel réveillon, Michaël Guibert, propriétaire de la brasserie du port « Le Bordeaux » a sollicité ses confrères pour proposer un menu de fête, en vente à emporter.



Rémi Dombroy, chef de l'hôtel restaurant « Le Terminus » a répondu favorablement à cette initiative. Tous deux ont donc élaboré et confectionné un menu festif pour réjouir les papilles et proposer un repas, comme au restaurant, aux particuliers.

Cette initiative a été un succès puisqu'ils ont préparé 164 menus.

Afin de faciliter l'organisation du retrait des commandes, la municipalité leur avait mis à disposition la salle « Le Sémaphore ».

Au vu des retours positifs, ils ont décidé de renouveler l'opération à l'occasion de la St Valentin où 61 menus ont été commandés.

MÉDAILLE

LÉGION D'HONNEUR POUR PIERRE CHAVEROCHE



Pierre Chaveroche a été fait chevalier de la Légion d'honneur, samedi 27 février.

Il a reçu la médaille par Marie-Françoise Richard, présidente départementale des médaillés militaires, en présence du Député, Didier Quentin, de M. le maire, d'adjoints et de quelques anciens combattants et médaillés.

Il a été engagé comme volontaire dans les troupes aéroportées en 1949. Puis il est désigné pour servir et faire

campagne au Laos de 1953 à 1955. De retour en France, il suit des stages de maître d'armes à l'école militaire d'Antibes. En 1959, il est à nouveau désigné pour servir et faire campagne en Algérie jusqu'au 2 décembre 1961. Il y est blessé à deux reprises.

Il est ensuite muté en Allemagne et en août 1968, il fait valoir ses droits à la retraite après dix-neuf ans de services actifs.

Il termine sa carrière en tant qu'adjudant-chef de l'armée française. Avant de recevoir cette distinction, il a été décoré de la croix de la valeur militaire et de la médaille militaire.

JDC

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et être inscrit d'office sur les listes électorales.

La JDC est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

COMMENT ?

● Par Internet :

01. Créez votre compte sur www.service-public.fr
02. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
03. Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
04. Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
05. Suivez les instructions.

● A la mairie de votre domicile,

muni de la pièce d'identité et du livret de famille.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

-  J'ai entre 16 et 25 ans
-  Je m'inscris en quelques clics
-  Je m'informe de A à Z

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Coralie LELONG 13/12/2020
 Jules BONNIC 15/12/2020
 Lila DEFFES 14/01/2021

Décès

Madeleine PAPIN veuve RENAUD 04/12/2020
 Lucette PERÉ veuve BOURRON 06/12/2020
 Robert AUSSANT 12/12/2020

Raymond JONEAU 24/12/2020
 Guy PARENTAUD 27/12/2020
 Roland BERTRAND 01/01/2021
 Yanik COUSSY 07/01/2021
 Paul BEDIS 08/01/2021
 Jackie BON 30/01/2021
 Simone VAGNIER épouse PEROT 11/02/2021
 Jean-Marc BOUROTTE 18/02/2021

A NOTER

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Initialement prévues en mars 2021, les Élections départementales et régionales doivent avoir lieu les 13 et 20 juin 2021. Le scrutin a été reporté de plusieurs mois en raison de la pandémie de Covid-19.

INTERNET

PAGE FACEBOOK « COMMUNE DE BOURCEFRANC LE CHAPUS »

Une charte d'utilisation de la page Facebook de la ville avait été rédigée en 2017, sans être approuvée par le Conseil Municipal.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Vous êtes donc invités à en prendre connaissance sur le site internet et sur la page Facebook de la ville.



TRAVAUX

OPÉRATION DE DÉVASAGE DU PORT DU CHAPUS

Du 28 janvier au 4 février 2021, les services du Département ont effectué une opération de dévasage au port du Chapus.

Elle a pu avoir lieu grâce à la compréhension des professionnels, usagers du port, qui ont su s'adapter aux désagréments d'arrimage aux pontons. La municipalité leur en est reconnaissante.

Malheureusement, un incident technique a perturbé le bon déroulement de cette intervention.

Un complément de dévasage sera nécessaire.



INTERNET

PAGE FACEBOOK DÉDIÉE AUX COMMERCES

Au vu du contexte économique difficile, avec la crise du Coronavirus, les commerçants ont besoin de développer leur visibilité sur Internet et notamment sur les réseaux sociaux.

C'est pourquoi la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et quatre Communes partenaires, ont décidé de mettre en place des pages Facebook dédiées aux commerçants et artisans, afin de leur proposer une « vitrine digitale » permettant de faire connaître leurs produits et services, ainsi que leurs horaires, leurs possibilités de commande, de collecte ou de livraison.

Ce service est totalement gratuit. Pour en bénéficier, il suffit aux commerçants de s'inscrire sur : <https://www.commercesbassindemarennes.com>

Cette page est administrée par le service Communication de la commune : Commerces Bourcefranc-Le Chapus.

Pour faire vivre ces pages, les commerçants peuvent y publier leurs actualités. Il ne s'agit pas d'un système de « cliquer et collecter » mais tout simplement de « vitrines digitales ». Pour commander les produits proposés, les internautes doivent contacter directement les commerçants.

Pour plus d'informations, le service Communication de la mairie est à votre disposition :

05 46 85 14 44

ou communication@bourcefranc-le-chapus.fr

SERVICE

GERVAIS INFORMATIQUE

Gervais Giret vous propose ses services pour votre communication d'entreprise (logos, cartes de visite, flyers, page Facebook...).



Pour les particuliers et les associations, il est à votre service pour tout type de communication : affiches, flyers, logos, diverses cartes d'invitation ou faire-part, mais également pour des reportages photos ou vidéos.

Gervais informatique c'est aussi un service de création de décoration (imprimante 3D), de relouking de meubles ou d'objets divers. Il peut intervenir à votre domicile pour des travaux de peinture, de décoration, de démolition de mur...

Pour toute demande ou devis gratuit, contactez-le au 06 14 70 96 00 ou gervais.giret@wanadoo.fr

PRÉVENTION

GRIPPE AVIAIRE

Recensement des propriétaires d'oiseaux.

Le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire depuis la parution d'un arrêté en 2006, toujours en vigueur aujourd'hui, et particulièrement indispensable en période d'épidémie de grippe aviaire.

Les maires doivent tenir à disposition des préfets, pour leur commune, « la liste des détenteurs d'oiseaux s'étant déclarés sur le territoire de leur commune ».

Sont concernés tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles (basse-cour) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur. Toutes ces personnes doivent remplir un formulaire Cerfa 15472*01 et l'envoyer ou le déposer à la mairie de leur commune.

Cette obligation a été fixée par l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.



ASSOCIATION

UN STUDIO D'ENREGISTREMENT SUR LA COMMUNE

L'association « Amalgam » est une structure qui existe depuis 30 ans sur Bourcefranc-Le Chapus et qui a la gestion du studio d'enregistrement - situé 6 rue de la Plataine.



Son but est de permettre à des groupes de musiques, n'ayant que peu de moyens, de répéter dans les meilleures conditions et de pouvoir enregistrer leurs morceaux.

Ce local communal est mis à disposition de l'association, gratuitement par

la municipalité, dans le but de participer au développement de la culture musicale. Amalgam, de par son statut de gestionnaire, l'a doté avec du matériel professionnel. Il est le seul équipement existant sur le territoire du pays Marennes-Oléron.

Des groupes professionnels de Paris, Bordeaux ou d'ailleurs, y viennent.

Le studio, tel qu'il est aujourd'hui, a été inauguré en janvier 2012, après restructuration et rénovation, financé en partie par la commune puis grâce à des subventions (Europe, Etat, Région, Département, Pays Marennes-Oléron).

En temps « normal », le studio accueille des groupes tous les jours. Depuis mars dernier, avec la crise sanitaire, la structure ne peut plus mettre à disposition ce local, compte tenu des restrictions qui imposent la désinfection du lieu, après chaque passage, par une société spécialisée.

Le président, François Tilmant, espère que le studio pourra retrouver rapidement son utilité artistique.

ASSOCIATION

AUX DIRIGEANTS, ANIMATEURS ET LICENCIÉS DU CLUB BOURCEFRANC-SPORT DÉTENTE !

Nos vies et nos activités sportives continuent d'être mises à mal avec le contexte sanitaire. Certains souhaitent reprendre le sport pendant que d'autres, par peur, préfèrent cesser toute occupation.

Il faut avant tout nous préserver de ce virus et attendre les directives du Gouvernement. De même, il faut penser à la pérennité du club, la baisse du nombre de licences ayant un impact fort sur la santé financière de l'association.

La présidente et les membres du bureau remercient chaleureusement ceux et celles qui sauront attendre des jours meilleurs et les aideront ainsi à sortir de cette crise pour mieux rebondir, tous ensemble !

Pour tout renseignement s'adresser par mail à : gymvolontaire-017019@epgv.fr

Label « Qualité Club Sport Santé » de la FFEPGV

Bourcefranc-sport détente vient d'obtenir le renouvellement de son label « qualité club sport santé » décerné par la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire.

Initié par la Fédération, ce label récompense pour quatre saisons (20/21 à 23/24) les clubs qui répondent à des critères d'excellence, d'une part pour leur fonctionnement associatif, fait du respect des règles administratives et juridiques, d'autre part pour les initiatives prises en faveur de l'accessibilité de tous à des pratiques physiques régulières et de qualité.

Un diplôme officiel de la Fédération a été adressé au club par l'intermédiaire du Comité Départemental de Charente Maritime.



ASSOCIATION

M.A.M.BO PLEURE UN CHORISTE

C'est avec beaucoup de tristesse que les membres de MAMBO ont appris le décès de leur ami Maurice Baillou.

Voix de Basse dans la chorale depuis 2005, Maurice s'est éteint, dans son sommeil, le 17 janvier, à l'âge de 85 ans.

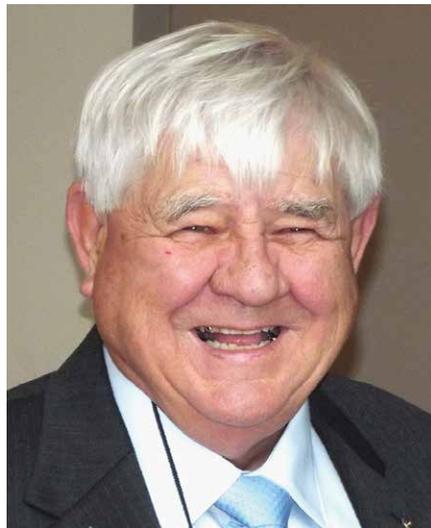
Le 22 janvier, lors de ses obsèques, de nombreux choristes étaient présents pour lui rendre un dernier hommage et assurer à Catherine, son épouse, également choriste, Véronique et Emmanuelle ses deux filles, de leur profonde sympathie.

Ils n'oublieront pas son visage jovial, sa bonhomie et sa générosité.

Il a beau les avoir quittés, il restera dans leurs cœurs profondément présent.

Contact :

Présidente : Geneviève HUBERT
hubert.joel@sfr.fr
05 46 75 22 53 ou 07 80 58 90 70



AU PLAISIR DE LIRE

En cette période un peu difficile et en attendant des jours meilleurs, les bénévoles de la bibliothèque s'adaptent. La structure est ouverte un mercredi sur deux, jusqu'à nouvelle décision.

La bibliothèque a acquis de nouveaux livres et vous offre un vaste choix.

Un service de portage de livres à domicile est possible. Pour cela, contactez la présidente au 06 01 72 48 99.

L'emprunt est gratuit jusqu'à 18 ans. La cotisation annuelle 2021 s'élève à 13 €.

ASSOCIATION

COURIR À BOURCEFRANC-LE CHAPUS



L'association « Courir à Bourcefranc » a été créée en 2018. Son but : relancer une activité sportive « une course à pied de 10 km ». Celle-ci a rassemblé 230 coureurs et plus de 60 marcheurs.

Ouverte à tous : jeunes, moins jeunes, athlètes, promeneurs soutenus ou calmes ; elle fut une réussite. Réussite, qui ne va pas sans les nombreux bénévoles qui apportent leur soutien pour le bon déroulement de l'événement. Actuellement, l'association est forte d'une trentaine d'adhérents. Hélas, les mesures sanitaires « Covid 19 » sont venues calmer les ardeurs. Cependant, ils ont bougé en organisant des sorties randos et vélos. L'ambiance y est chaleureuse et sympathique. L'association recherche toujours, dans les événements qu'elle organise, le goût de l'effort, le respect d'autrui, celui de la nature, l'histoire régionale ou locale... Tous les ingrédients d'un enrichissement personnel.

Une bonne douzaine de marches a eu lieu avec une distance moyenne de 10 km (phare de la Coubre, St Trojan, Château de la Gataudière, La Bouverie, La Féroce, Ronce-Les Bains...), d'une durée variant de 2 à 3 h et une participation atteignant parfois jusqu'à 30 personnes avec la présence d'autres clubs : le cani cross et celui du football féminin.

Rejoignez-les ne serait-ce que pour une balade. Pour cela contactez, Didier, au 06 58 03 13 43. Une sortie coûte 3 euros par personne : petit gâteau et bouteille d'eau compris. Vous souhaitez adhérer à l'association, la cotisation est de 10 euros et toujours votre petit encas.

Pour finir, suivez leur actualité sur leur page Facebook : Courir à Bourcefranc. Voilà tout est dit, enfin presque. Le reste, vous le saurez en allant les voir.

ASSOCIATION

ANIM' BCF FÊTE SES 10 ANS



L'association « Anim'Bcf » organise sa marche gourmande en semi-nocturne, en quatre étapes gustatives, le samedi 5 juin.

Les membres vous ont concocté une balade exceptionnelle, autour du patrimoine historique de Bourcefranc-Le Chapus, en passant par le chantier Rabeau et le moulin de la Plataine. Mais chut !! ils vous en ont déjà trop dit, et d'autres surprises vous attendent sur le parcours.

Le départ se fera à 18 h 30, depuis la salle « Suroît » (Le Sémaphore).

Pour en savoir plus, rejoignez-les sur leur page Facebook ou le site www.anim-bcf.fr.

L'association vous attend avec vos masques, vos baskets et sacs à dos, dans le respect des règles sanitaires.

Réservations au **05 46 85 79 39**.

ASSOCIATION

TOUS EN SCÈNE

En scène, ils n'y sont plus. Les comédiens vont, viennent, côté cour, côté jardin, côté barrière surtout.

Côté moral, ils essaient de rester fidèles au malade imaginaire, juste histoire de bien se protéger et au médecin malgré lui, pour se guérir, à défaut de se soigner. L'association fait le maximum et comme vous elle attend : l'éclair, le soleil, la joie de vivre, l'entrée en scène donc.

L'activité théâtrale a pu reprendre pour les mineurs, avec les précautions qui s'imposent. Ils espèrent que cela va continuer. Ils en ont profité pour se poser des questions : une interview interne en quelque sorte. Angèle pose les questions et Lili les écrit.

« - Quel est l'atelier que tu préfères ? Saule répond : les cerceaux musicaux.
 - As-tu peur sur la scène ? Non, je n'ai plus peur depuis que je suis sur scène, explique Livio.
 - Plus tard, tu veux faire comédien ? Non, j'aime pas affirme Morgan.
 - Pourrais-tu me citer le nom d'un comédien ? réponse de Saule : Omar Sy. »

Le jeu aurait pu continuer longtemps. Ils sont heureux de se retrouver et tous souhaitent que cela reprenne comme avant.



FORT LOUVOIS

LA SAISON EN LIGNE DE MIRE

Le Fort Louvois prévoit d'ouvrir ses portes le 3 avril, pour le week-end de Pâques.

Un nouvel arrivant viendra grossir les rangs de l'équipe cette saison. L'association a le plaisir de vous présenter Ratastrophe, le petit rat-soldat qui accompagnera les enfants tout au long de leur visite. Il leur sera également proposé, à leur arrivée, une petite cocotte en papier comprenant des questions et gages pour un agréable moment de partage en famille.

L'agenda des manifestations est bien rempli cette année encore. Au programme, repas historique, St Amour, atelier-yoga, apéro-concert... Programmation complète sur leur site internet www.fort-louvois.com.

L'ensemble des membres de l'association remercie les élus pour l'effort consenti concernant le montant du loyer, cela permettra de démarrer cette année incertaine plus sereinement.



ASSOCIATION

LE MOULIN DE LA PLATAINE

Nouvelle année, nouvelle saison au moulin de la Plataine.

Si les conditions sanitaires l'autorisent, l'association « Les amis du moulin de la Plataine » participera aux « **Journées Européennes des Moulins** » les 15 et 16 mai 2021. Elles permettront au public de visiter le moulin avec des démonstrations de meunerie et une vente de brioches cuites au four à bois.

L'association participera également à la « **Semaine du Pain** », du 13 au 19 mai. Les 16 (jour de la Saint-Honoré, patron des boulangers), 17 et 18 mai 2021, la maison meunière se transformera en boulangerie. Des démonstrations de fabrication de pain à l'ancienne, par le Fournil d'Etienne et la Mie Tony - avec la participation de **Bruno Cormerais**, Meilleur Ouvrier de France et présentateur de l'émission de M6 « *La Meilleure Boulangerie de France* » - seront organisées les matins (cuisson au four à bois, dégustation et vente du pain les après-midi).



RÉOUVERTURE DE LA SALLE DE DANSE POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS DES MINEURS

Extrait d'un entretien avec Véronique Maurin, professeure de danse classique et contemporaine (salle de la plataine).

« Comme me l'a confié une de mes élèves, "C'est dans ces moments que l'on se rend compte de la chance que l'on a, de pouvoir danser dans une salle. Tu me manques beaucoup Gros bisous." La danse est un moyen d'expression vitale et sacrée. »



Oui, Véronique Maurin est heureuse de participer au renouveau, de retrouver ses petites et grandes élèves danseuses, de pouvoir exercer son métier de partage du savoir patrimonial, originel et pour donner aux jeunes la capacité d'avoir foi en soi, de cultiver de belles valeurs, de se sentir capables et prêts pour réaliser le meilleur dont ils ont tous besoin, maintenant plus que jamais, et pour l'avenir.

Malheureusement, les nouvelles mesures sanitaires de février, ont à nouveau empêché la pratique de la danse.

EXPRESSION LIBRE

ÉLUS DE L'OPPOSITION

ARRÊTONS LES AMBIGÜITÉS !

Lors des dernières élections municipales monsieur le Maire a clairement affirmé, haut et fort être « fermement opposé » à la création d'une commune nouvelle (Littoral du 13 décembre 2019) propos largement repris dans le tract de sa campagne.

A la Communauté de Communes, pour pouvoir garder une vice-présidence celui-ci s'est engagé à respecter le « contrat de majorité » qui prévoit notamment que d'ici la fin du mandat un projet de regroupement des communes de la CDC sera engagé.

Dans le Sud-Ouest du 12 janvier 2021 alors qu'il est interrogé sur cette question, il répond qu'une mutualisation élargie « est nécessaire ».

Quel revirement !

Ce sujet n'a jamais été abordé en Conseil Municipal, alors qu'il est déterminant pour le devenir de la Commune. Cette réflexion nous l'avions proposée dans notre projet de campagne, nous étions dans le futur de notre territoire la suite nous donne raison et la réflexion doit être également menée avec la population et les forces vives locales.

Une fois de plus c'est une absence de vision, de volonté politique du Maire.

C'est un positionnement opportuniste qui dicte son action et que nous constatons. Quelle passivité devant les enjeux du territoire alors que nous sommes la deuxième commune de la CDC !

A la lecture de ces revirements au moment du choix que se passera-t-il face à une position éclairée et affirmée de certains élus du territoire communal ?

Ensemble pour Bourcefranc-Le Chapus

Jean Louis Berthé, Pascale Thuillier, André Giraudeau

Email : ensemblepourbourcefranclechapus@sfr.fr

RÉPONSE DU MAIRE

RÉPONSE DE M. LE MAIRE

(conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal)

L'article de la liste « Ensemble pour Bourcefranc-Le Chapus » fait état du « contrat de majorité ». Celui-ci avait été soumis par l'ancien président de la Communauté de Communes du bassin de Marennes, à l'ensemble des conseillers communautaires, mais le sujet n'a jamais été débattu. A ce jour, le nouveau président et son bureau communal n'ont pas repris cette idée.

J'ai toujours été contre la création d'une commune nouvelle et cette position est toujours d'actualité.

Il faut savoir que les moyens des communes sont réduits mettant celles-ci en difficultés sur les investissements. Cela sous-entend qu'il faut travailler intelligemment et que la mutualisation des moyens peut être une solution, tout en

conservant nos services publics. Mais attention à l'interprétation, mutualisation des projets ne veut pas dire création d'une commune nouvelle. Nous sommes la 2^e commune du bassin et la question n'est pas à l'ordre du jour.

Comme indiqué dans ma lettre de candidature : « nous pouvons et devons garder notre autonomie tout en

travaillant en bonne intelligence avec nos voisins notamment dans le cadre de projets communautaires et inter-communautaires. »

Continuons d'agir pour Bourcefranc-Le Chapus

Guy Proteau,
Maire

NUMÉROS UTILES

SMUR Centre	15	Don du sang	0 800 02 07 93
Centre de Secours (Pompiers)	18	Pôle emploi	3949 & 3995
Police / Gendarmerie	17	CAF	0 899 23 18 30
Allo enfance maltraitée	119	CPAM Charente-Maritime	0 899 23 32 93
Accueil sans abri	115	Préfecture	05 46 27 43 00
Drogues infos services	0 800 23 13 13	DDE Charente-Maritime	05 46 92 39 11
Sida infos services	0 800 840 800	SNCF	3635

I CALENDRIER DES MANIFESTATIONS I

AVRIL / MAI / JUIN

Le programme des manifestations, présenté ci-dessous, est sous-réserve des mesures sanitaires et gouvernementales en vigueur.

DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEURS	LIEUX	TEL
AVRIL				
10 avril 2021	Championnat	Tennis de table	L'Estran	
11 avril 2021	Assemblée Générale - 10 h	AMMAC	Le Sémaphore	
11 avril 2021	Championnat	Tennis de table	L'Estran	
17 avril 2021	Championnat	Tennis de table	L'Estran	
18 avril 2021	Championnat	Tennis de table	L'Estran	
18 avril 2021	Marche pour Shana	Le p'tit monde de Shana		06 20 45 41 85
25 avril 2021	Sélective championnats de France - planche à voile	CNPA	Plage de Bonnemort	06 16 83 21 35
MAI				
1 ^{er} mai 2021	Loto - 14 h	ESB	Le Sémaphore	06 70 71 58 72
1 ^{er} mai 2021	Bivouac	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
2 mai 2021	Bivouac	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
8 mai 2021	Cérémonie « Fête de la Victoire du 8 mai 1945 » - 8 h 45	Mairie	Square J. Monnet	
8 mai 2021	Championnat	Tennis de table	L'Estran	
9 mai 2021	Championnat	Tennis de table	L'Estran	
15 mai 2021	Journée Européenne des moulins	Les amis du moulin de la Plataine	Moulin de la Plataine	06 33 34 73 39
16 mai 2021	Journée Européenne des moulins & Fête du pain	Les amis du moulin de la Plataine	Moulin de la Plataine	06 33 34 73 39
16 mai 2021	Café avec Mme de Louvois 9h ou 9h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
23 mai 2021	Yoga - 9h	Fort Louvois	Fort Louvois	06 46 85 23 22
24 mai 2021	Brocante	ESB	Le Stade	06 70 71 58 72
JUIN				
5 juin 2021	Marche gourmande semi-nocturne	Anim'BCF		06 15 54 46 05
6 juin 2021	Gala	Art et rythmes	Le Sémaphore	06 33 84 74 25
13 juin 2021	Concours de jeux de palets	Le p'tit monde de Shana		06 20 45 41 85
13 juin 2021	Elections départementales et régionales	Mairie	Le Sémaphore	
19 juin 2021	Fête de la digue et 90 ans de Betty	Les lasses marennaises	Baie du Chapus	06 85 52 08 39
20 juin 2021	Elections départementales et régionales	Mairie	Le Sémaphore	
20 juin 2021	Vide-grenier et vide-bateau	Les lasses marennaises + les amis du Vieux Chapus	Le vieux Chapus	06 85 52 08 39
20 juin 2021	Yoga - 9h	Fort Louvois	Fort Louvois	06 46 85 23 22
21 juin 2021	Fête de la musique			
25 juin 2021	Concert des 25 ans	MAMBO	Le Sémaphore	07 80 58 90 70
26 juin 2021	Journée du petit patrimoine de pays et moulins	Les amis du moulin de la Plataine	Moulin de la Plataine	06 33 34 73 39
26 juin 2021	Feu de la Saint-Jean	Mairie et Comité des Fêtes	Port du Chapus	05 46 85 02 02
27 juin 2021	Journée du petit patrimoine de pays et moulins	Les amis du moulin de la Plataine	Moulin de la Plataine	06 33 34 73 39